

et dans l'harmonie raciale"; et qu'en outre, le Canada considèrerait "essentiel au maintien d'une paix durable que l'Afrique du Sud réponde aux légitimes revendications politiques sociales et économiques de la majorité des Sud-Africains, appuyées quasi unanimement par l'Assemblée".

Abordant la question du Moyen-Orient, M. Jamieson a déclaré: "L'année dernière, à pareille époque, l'accord provisoire réalisé entre l'Égypte et Israël sur le retrait de leurs forces dans le Sinaï fut, pour nous, source d'encouragement. Nous attendons maintenant d'autres négociations susceptibles d'aboutir à un règlement pacifique du conflit...qui tiennent compte des préoccupations et des intérêts légitimes du peuple palestinien." Il a affirmé que, par ailleurs, le Canada continuerait de participer aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient.

Terrorisme

Pour ce qui est du terrorisme, M. Jamieson s'est déclaré en faveur de la proposition de la République fédérale d'Allemagne, à savoir "de prendre, en premier lieu, des mesures contre la prise d'otages et de conclure un accord international en vue de punir tous ceux qui s'en seraient rendus coupables, quel que soit le lieu où ils cherchent refuge." Il a rappelé que, cependant, il existait déjà des conventions contre les détournements d'avions et que "si tous les États les ratifiaient, nous aurions de meilleures chances de voir cesser les actes de piraterie."

Désarmement

Soulignant la lenteur des progrès accomplis dans le domaine du désarmement et dénonçant la grave menace qu'elle constitue pour l'avenir et la paix mondiale, M. Jamieson a annoncé que le Canada était "disposé à accueillir favorablement une proposition visant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1978." Il n'a pas manqué, toutefois, de faire remarquer que celle-ci serait, pour ainsi dire, inutile si les pays membres ne redoublaient pas leurs efforts pour surmonter leurs divergences:

"La moitié de cette Décennie du désarmement s'étant déjà écoulée, nous devons tous chercher des solutions aux véritables obstacles qui se

dressent devant nous. Mais la responsabilité en incombe plus particulièrement aux États dotés d'armes nucléaires et à ceux qui disposent d'un potentiel militaire appréciable. Nous ne pouvons obtenir des résultats satisfaisants que si nous remettons en question les postulats classiques, prenons suffisamment en considération les préoccupations des autres en matière de sécurité, et saisissons toutes les occasions qui s'offrent à nous de passer aux actes concrets."

Droit de la mer

M. Jamieson a rappelé que la cinquième session de la Conférence sur le droit de la mer venait de prendre fin sans que l'on soit parvenu à s'entendre sur de nombreux points, la décision de tenir une nouvelle session au printemps prochain faisant exception. Il a rappelé également que "le Canada souscrivait entièrement à l'objectif de la conférence, à savoir l'institution d'un nouveau régime juridique des océans, fondé sur des principes d'équité et de gestion rationnelle" et qu'étant lui-même de "Terre-Neuve, province canadienne de l'Atlantique largement tributaire des ressources de la mer," il tenait à ce "qu'aucun doute ne subsiste dans l'Assemblée au sujet du sérieux des préoccupations canadiennes en la matière."

Le ministre a expliqué que, si le Canada avait été amené à décréter l'extension de sa juridiction en matière de pêche, repoussant les limites territoriales de cette juridiction à 200 milles de son littoral, c'était qu'il avait constaté "l'épuisement critique des ressources halieutiques au large de ses côtes"... "Cette décision, a-t-il ajouté, a été prise en vertu d'un régime de conservation et de gestion rationnelles, négocié aux niveaux bilatéral et régional avec les principaux États qui pratiquent la pêche au large des côtes canadiennes. Elle est aussi conforme aux opinions — de plus en plus partagées sur le plan international — que reflètent les dispositions du texte unique de négociation adopté, l'année dernière, à l'issue de la Conférence sur le droit de la mer, et le texte révisé de cette année. D'autres États, nos voisins immédiats en particulier, ont d'ailleurs annoncé ou adopté des mesures semblables."

M. Jamieson considère que la conférence a accompli des progrès sur

plusieurs points importants: "La notion d'une zone économique exclusive de 200 milles est maintenant largement acceptée et l'on reconnaît généralement la nécessité d'une réglementation spéciale contre la pollution marine dans les régions couvertes de glace, tel l'Arctique canadien. Les droits des États sur les ressources minérales de leur plateau continental jusqu'à la limite de la marge continentale ont été, aussi, largement acceptés à la conférence, encore qu'il subsiste des désaccords sur la définition de la marge et sur des propositions de partage des recettes tirées des régions situées au-delà de deux cents milles des côtes. Parmi les obstacles qui restent, le plus difficile sera, sans doute, de sortir de l'impasse où ont abouti les discussions sur l'exploitation des ressources minières considérables des grands fonds marins, au-delà des limites de juridiction nationale. Pour le franchir et résoudre d'autres problèmes restés sans solution, nous devons trouver des réponses qui, acceptables, pour l'ensemble des nations, permettront d'éviter les risques de conflit grave et ce, pour le plus grand bien de l'humanité.

Enfin, après avoir affirmé que le Canada resterait fidèle aux Nations Unies et qu'il continuerait d'en être un membre particulièrement actif, le ministre a conclu son discours par ces paroles: "Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de cultiver des relations avec des amis proches et lointains. Enfin, nous demeurons liés aux objectifs et aux principes de la Charte."

Visite du premier ministre au Japon

Le premier ministre et Mme Trudeau se rendront en visite officielle au Japon du 20 au 26 octobre, à l'invitation du premier ministre de ce pays.

Lors de son séjour au Japon, le premier ministre rencontrera l'empereur Hiro-Hito et s'entretiendra de questions politiques, économiques et culturelles avec son homologue japonais, des ministres et des représentants du monde des affaires. M. Trudeau prononcera sa principale allocution au Cercle national des journalistes du Japon.

Cette visite constituera l'expression tangible de la décision du gouvernement d'élargir et d'approfondir ses relations politiques et économiques avec le Japon.